

18.12.2013 - 13:07 Uhr

Interpharma soutient le plan directeur du Conseil fédéral

Bâle (ots) -

Interpharma salue le «Plan directeur pour le renforcement de la Suisse en tant que pôle de recherche et pôle pharmaceutique» adopté aujourd'hui par le Conseil fédéral. Le Conseil fédéral émet par là un signal important pour l'amélioration de la compétitivité de la place de recherche qu'est la Suisse et pour maintenir sa position de leader international.

Le plan directeur adopté aujourd'hui par le Conseil fédéral contient des éléments importants pour la revitalisation de la place scientifique et pharmaceutique suisse. Certaines mesures qu'il contient, destinées à accélérer les procédures d'autorisation des essais cliniques ainsi que l'admission de nouveaux médicaments dans la liste des spécialités (LS), sont déjà entrées en vigueur par voie d'ordonnance. Il faut à présent mettre en oeuvre dans la pratique les accélérations promises de manière à assurer un accès plus rapide des patient-e-s aux médicaments novateurs.

Autre élément positif: Le Conseil fédéral a l'intention de renforcer l'attractivité de la Suisse en tant que pôle de recherche clinique. A cet effet, il veut entre autres améliorer la qualité de la formation des médecins à la recherche clinique dans les universités et les hôpitaux. «Si des efforts ciblés sont entrepris pour encourager la recherche clinique, les malades en bénéficieront de même que les hôpitaux universitaires», dit Thomas Cueni, secrétaire général d'Interpharma. Et il ajoute: «Les hôpitaux gagneraient en compétitivité internationale et les patientes et patients auraient plus vite accès aux traitements novateurs.»

En revanche, du point de vue de l'industrie pharmaceutique, le plan directeur a laissé passer une chance dans la mesure où il ne contient pas d'incitations à la recherche dans le domaine de la propriété intellectuelle, ce qui rendrait la Suisse plus attractive pour la recherche clinique. Dans ce domaine, le plan directeur ne répond pas au mandat parlementaire tel qu'il avait été souligné dans plusieurs motions. Il reste à espérer que le Parlement sera à cet égard plus visionnaire que le Conseil fédéral. En effet, des incitations dans le domaine de la propriété intellectuelle sont indispensables pour améliorer l'attractivité de la place suisse.

Contact:

Thomas B. Cueni
Secrétaire général d'Interpharma
Tél. 079 322 58 17
thomas.cueni@interpharma.ch

Sara Käch
Responsable de la communication
Tél. 079 208 16 33
sara.kaech@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100749013> abgerufen werden.